



LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (1827 hbts)

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)

(Poste à temps complet – 35 heures / semaine)

Cadres d'emplois des agents de police municipale et des gardes champêtres territoriaux



I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous assurez également une relation de proximité avec la population.

Aussi, vous serez chargé(e) plus particulièrement :

- Contrôler et appliquer les dispositions du code général des collectivités territoriales,
- Exécuter les ordres et les consignes de la hiérarchie dans le respect des textes, codes et législation en vigueur,
- Savoir faire respecter les arrêtés du Maire et exécuter les directives qu'il donne dans le cadre de ses pouvoirs de police,
- Contrôler les infractions au code de la route,
- Contrôler l'application et le respect des arrêtés municipaux,
- Contrôler et appliquer toutes les mesures de police prises par le Maire,
- Signaler les dysfonctionnements techniques, de matérialisation et de voirie,
- Surveiller la commune : aider la population, assister des personnes en difficulté, renseigner la population, surveiller les installations sportives, les écoles et bâtiments publics,
- Intervenir sur les accidents, calamités, fléaux ou catastrophes naturelles,
- Gérer les débits de boisson,
- Gérer les licences de taxi,
- Assurer la circulation ponctuelle en fonction des événements,
- Participer aux manifestations locales ou nationales : cérémonies, festivités organisées par la municipalité,
- Rédiger les mains-courantes, procès-verbaux, rapports et arrêtés de restrictions de circulation,
- Assurer les missions de prévention et de sensibilisation auprès de la population ainsi que d'assistance aux usagers en situation de crise ou d'urgence.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Assurer la gestion funéraire en lien avec le service administration générale,
- Gestion des animaux errants,
- Mise en œuvre des prérogatives de contrôle et de constatation des infractions dévolues aux policiers municipaux dans les domaines spécifiques (urbanisme, environnement, santé publique...),
- Assurer le suivi de l'occupation du domaine public,
- Lors de la saison estivale, assurer une présence régulière visant au bon maintien de l'ordre et de la sécurité dans les sites
- Sensibles et ouverts type piscine et camping municipal,
- Représenter le Maire pour les opérations de bornage,
- Remise de plis officiels.

II. COMPÉTENCES

- Maîtriser la réglementation (funéraire, pouvoirs de police, code de la route...),
- Très bonne qualité relationnelle,
- Savoir appliquer et faire respecter les consignes et les règles de sécurité et de salubrité publique,
- S'adapter à des situations de travail différentes et savoir effectuer les meilleurs choix pour l'intervention,
- Avoir le sens de l'écoute et de l'observation,
- Permis B indispensable.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Disponibilité, polyvalence et rigueur, horaires éventuellement irréguliers en fonction des obligations de service notamment en période de saison touristique,
- Relations aux élus et aux usagers ; déplacements permanents sur la commune,
- Respect de la déontologie, sens du service public et des relations avec le public,
- Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue,
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 3 MARS 2023

Les candidatures devront être déposées par voie électronique à l'aide du lien suivant : <https://www.cdg-64.fr/acces-a-emploi-territorial/bourse-de-emploi/postuler-a-un-recrutement-suivi-par-le-cdg-64/>

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Valorisation des compétences et des organisations du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23

VI. POSTE À POURVOIR

MAI 2023